

dans la bouche du juge, récalcitrant et dit qu'il ne s'est pas servi des mots *un arrogant* mais qu'il s'est récrié contre l'*arrogance* de son collègue, ce qui, comme vous voyez est bien différent. En vérité ces messieurs sont impayables.

A propos de choses impayables, on assure que les avocats qui sont sortis solennellement du tribunal lors de la tempête et qui devaient tonner une incomparable protestation, se sont tranquilisés peu-à-peu et continuent comme auparavant à jeter au nez du chevalier, les *vosre honneur* et les *s'il plaît à vosre honneur* gros comme le bras. L'out a repris sa marche et il est probable, comme dit un de nos amis, que sire Jacques gardera le chapeau sur sa tête, à trois cornes.

Grand bruit, grand bruit en l'air par le tems qui court. La baguette magique du grand enchanteur va faire assure-t-on, de surprenantes merveilles. La division se met tout de bon au camp canadien. Nous avons reçu ce matin une dizaine de lettres qui nous annoncent des défections de toutes sortes, des revirements, des changements de couleur; mais nous ne les mettrons au jour que lorsque leur contenu nous aura été prouvé par les faits eux-mêmes, auxquels nous retournerons de croire encore. On parle de journaux qui ces jours derniers étaient blancs et qui vont devenir noirs!... Probablement que d'ici à quelques jours nous pourrions dire comment le miracle s'est opéré. On trouvera que nous parlons un langage obscur; patience, patience le tems a expliqué plus d'une parabole.

**RECTIFICATION.**— Quelques personnes ont mal interprété ce que nous avons dit dans notre dernier numéro d'un accident arrivé à un chien qui aurait mordu un greffier. On a compris que depuis ce tems le greffier était enragé. C'est précisément l'inverse. On a compris aussi que nous recommandions d'assommer le greffier. Nous n'aurions pas osé prendre sur nous de donner un pareil conseil... surtout que le règlement de la corporation ne s'applique pas aux bipèdes..... Nous serions satisfaits si on empêchait seulement le greffier d'errer et si on le renfermait..... dans les bornes de son devoir.

#### CHAPITRE A AJOUTER A LA CUISINIÈRE BOURGEOISE.

M. P...., attaché, il y a une trentaine d'années, à la légation d'Autriche à Londres, éprouva un jour un cruel désenchantement. Les secrétaires et employés de M. O.... faisaient tous les jours un somptueux dîner à l'hôtel de l'ambassade. Ils avaient pour cuisinier un nègre qui s'était acquis, à la Jamaïque, une réputation colossale; ce cuisinier fabuleux excellait surtout à apprêter des boulettes de hâchis, que les convives savouraient avec extase. Par un malheureux hasard, M. P.... traverse un jour la cuisine pendant qu'on fabriquait le dîner; il voit son grand diable de nègre, coiffé d'un immense bonnet de coton, le ventre entièrement nu, et pétrissant ses boulettes; il prenait du hâchis fort délicatement avec ses doigts, et le façonnait tant bien que mal; il l'aspergeait d'un peu de farine, et puis, à l'aide de ses deux mains, il roulait ces boulettes sur son gros ventre, qu'il avait préalablement frotté d'huile. Le secrétaire d'ambassade partit le lendemain pour Saint-Petersbourg.